Extrait du CGT ARLES

https://cgtarles.fr/spip.php?article1508

Des Fiches par métier "covid 19" publiées par le ministère du travail

- Actualités - CODIV 19 -

Date de mise en ligne : mardi 31 mars 2020

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Une information de la DIRECCTE PACA

Le ministère du travail a donc décidé d'élaborer des "fiches métiers" pour de nombreux métiers et/ou secteurs d'activité précisant ces mesures de prévention.

Les premières fiches élaborées (fichiers ci-dessous) sont celles relatives :

*aux chauffeurs-livreurs

*au travail en caisse ;

* au travail en boulangerie

D'autres sont en cours de finalisation et viendront s'y ajouter.

Ces fiches sont disponibles sur le site :
https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les

D'autres fiches seront établies par le ministère du travail et disponibles sur ce site Internet.



Covid 19 conseils chauffeurs livreurs



Covid 19 conseils caissiers-ières

Covid 19 Conseils boulangerie

La page de référence du ministère du travail pour le covid 19 reste celle-ci :
https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries.

Copyright © CGT ARLES